



THERMYGEL LIQUIDE

Déverglaçant, déneigeant curatif et préventif

- **Action curative et préventive.**
- **Additif antigel pour eaux de nettoyage.**
- **Effet rémanant anti-verglas pendant 2 à 3 jours.**



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Fût 30 L



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFUSION**

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01



www.sid.tm.fr





THERMYGEL LIQUIDE



Déverglaçant, déneigeant curatif et préventif

- Action curative et préventive.
- Additif antigel pour eaux de nettoyage.
- Effet rémanent anti-verglas pendant 2 à 3 jours.

THERMYGEL LIQUIDE est un déverglaçant liquide spécialement mis au point pour répondre aux problèmes causés par la neige tassée, la glace et le verglas. Il permet de lutter contre la formation de glace ou de verglas pendant plus de 48h, grâce à ses propriétés rémanentes exceptionnelles. Insensible aux variations hygrométriques, il est efficace même à très basses températures (pur, il résiste jusqu'à -33°C) et son effet est immédiat.

THERMYGEL LIQUIDE n'est pas corrosif. Cet avantage autorise son emploi sur les passerelles en métal galvanisé ou en alliages légers,

sur les ponts métalliques... L'emploi de **THERMYGEL LIQUIDE** est facile ; il peut être utilisé sur des surfaces verticales et sa diffusion sur les sols est très homogène : 15 à 20 L de produit permettent de traiter environ 100 m². Ce produit est totalement miscible dans l'eau et permet d'abaisser la température de formation de glace afin d'éviter les risques d'éclatement des objets lestés à l'eau.

THERMYGEL LIQUIDE est un déverglaçant qui ne présente pas de danger pour les organismes aquatiques.

Mode d'utilisation

THERMYGEL LIQUIDE est prêt à l'emploi pour son utilisation comme déverglaçant : il s'applique à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un simple arrosoir. Pour les glaces épaisses (plus de 5 mm), il est conseillé d'employer le produit à une température voisine de 20°C afin d'obtenir un choc thermique optimal.

Réglementations et Normes

Conforme à la norme NF EN 16811-2 « Matériels de viabilité hivernale – Agents fondants – Partie 2 : Chlorure de calcium et chlorure de magnésium – Exigences et méthodes d'essai ».

Conforme à l'ARRÊTÉ DU 8 SEPTEMBRE 1999 modifié par l'ARRETE du 13 DECEMBRE 2013 CONCERNANT LES PROCÉDÉS ET LES PRODUITS UTILISÉS POUR LE NETTOYAGE DES MATÉRIAUX ET OBJETS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC DES DENRÉES, PRODUITS ET BOISSONS POUR L'ALIMENTATION DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Voiries, toutes industries, collectivités, restaurants, hôtellerie, hôpitaux, commerces, sites d'extractions de minerais, sociétés de transport, agroalimentaire (chambre froide), etc...

Principaux éléments de composition

- Chlorure de calcium en solution.
- Inhibiteur de corrosion.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Etat physique : liquide
- Couleur : incolore à jaune clair
- pH (pur) : 9 +/- 1

- Masse volumique : $\sim 1200 \text{ kg/m}^3$

Recommandations

- Eviter le contact direct avec la peau et les projections oculaires.
- Ne pas pulvériser directement à proximité de plantations.
- Bien refermer l'emballage après utilisation.
- Bien rincer le matériel à l'eau.

Stockage

Dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri des intempéries.

Etiquetage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

